

Hutus et Tutsis : comprendre le génocide des Tutsis au Rwanda en 3^e, cours, exercices et méthode pour le brevet

3^e

Difficulté ★★★



45 min

Objectif : Hutus et Tutsis : comprendre le génocide des Tutsis au Rwanda

Tombe souvent au brevet

Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme cycle 4) : Première Guerre mondiale, régimes totalitaires, Seconde Guerre mondiale et Shoah, guerre froide, décolonisation, Ve République, monde depuis 1989.



Coach Vince te résume l'essentiel

- ▶ En 1994, au Rwanda, des autorités et des milices organisent l'extermination des Tutsis : c'est un génocide.
- ▶ Les catégories hutu et tutsi, durcies pendant la colonisation, sont utilisées par des extrémistes pour désigner une population à éliminer.
- ▶ Pour réussir, tu dois expliquer les causes, montrer l'organisation des massacres et employer un vocabulaire historique précis.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu peux devoir analyser un document sur le génocide des Tutsis au Rwanda, puis rédiger une réponse développée ou un développement construit. Tu dois expliquer le caractère génocidaire des massacres, analyser une propagande ou montrer les limites de l'action internationale.

Type de question Analyse de document accompagnée de questions rédigées, suivie éventuellement d'un développement construit utilisant des repères historiques précis.

Exemple type Document : extrait de Roméo Dallaire, commandant de la MINUAR, J'ai serré la main du diable, 2003. « Nous avons peu d'hommes et un mandat qui ne nous permettait pas d'arrêter les massacres. » À l'aide du document et de tes connaissances, montre les limites de l'action de l'ONU face au génocide des Tutsis au Rwanda en 1994.

Alerte piège Ne recopie pas seulement le document et n'écris pas que « les Hutus et les Tutsis se combattent ». Identifie le document, cite une information précise, explique-la avec tes connaissances et rappelle que les Tutsis sont visés comme population civile dans une entreprise d'extermination.

LA LEÇON

Nommer précisément le crime

Un génocide est la destruction volontaire et organisée de tout ou partie d'un groupe humain, défini notamment par son origine nationale, ethnique, raciale ou religieuse. Le génocide des Tutsis a lieu au Rwanda d'avril à juillet 1994. Il ne s'agit donc ni d'une simple guerre civile, ni d'affrontements spontanés entre deux camps équivalents. Des responsables politiques, administratifs et militaires, soutenus par des milices, organisent la persécution puis le massacre des Tutsis parce qu'ils sont désignés comme Tutsis. Des Hutus opposés aux massacres,

souvent appelés Hutus modérés, sont également assassinés. Dans une copie, la formule la plus juste est : « Le génocide des Tutsis est l'extermination planifiée des Tutsis du Rwanda par des autorités et des milices extrémistes hutus, entre avril et juillet 1994. » Le mot « génocide » doit être utilisé avec rigueur : il suppose une intention de détruire un groupe. Il ne faut pas écrire que tous les Hutus sont coupables. Certains participent aux crimes, d'autres refusent, fuient, aident des personnes traquées ou sont eux-mêmes victimes. L'historien étudie des décisions, des propagandes, des institutions et des acteurs ; il ne transforme jamais une population entière en bloc uniforme.

Des catégories sociales à une logique de haine

Période	Ce qu'il faut comprendre	Conséquence
Avant la colonisation	Hutus et Tutsis désignent des groupes liés en partie à des activités et à une position sociale. Les frontières entre eux ne sont pas totalement fixes.	Il existe des différences, mais elles ne correspondent pas à deux peuples naturellement séparés.
Colonisation allemande puis belge	Les colonisateurs présentent les Tutsis comme supérieurs aux Hutus et s'appuient davantage sur eux pour administrer le territoire. Cette vision raciste impose des catégories rigides.	Les inégalités sont aggravées et les identités sont enfermées dans des classements.
Fin de la période coloniale et indépendance	Le pouvoir passe à des dirigeants hutus. Des discriminations et des violences frappent des Tutsis, dont beaucoup partent en exil.	La méfiance et les violences politiques s'installent durablement.
Guerre civile au début des années 1990	Le Front patriotique rwandais, formé en grande partie par des exilés tutsis, combat le gouvernement rwandais. Des accords cherchent à mettre fin au conflit.	Les extrémistes hutus utilisent la guerre pour présenter tous les Tutsis comme des ennemis.

Attention à l'explication trop simple

N'écris pas : « Les Hutus et les Tutsis se détestaient depuis toujours. » Cette phrase est fausse et empêche de comprendre l'histoire. Les catégories ont été durcies par la colonisation, puis des responsables politiques ont construit et diffusé une idéologie raciste pour conquérir ou conserver le pouvoir.

Le mécanisme génocidaire : suis la chaîne des faits

- Des extrémistes diffusent une propagande, c'est-à-dire des messages destinés à imposer une idée. Ils présentent les Tutsis comme une menace et les déshumanisent, notamment par la presse et la radio.
- Des listes de personnes à tuer sont préparées. Les cartes d'identité, qui indiquent l'appartenance hutu ou tutsi, facilitent les contrôles et les arrestations. Un outil administratif peut donc devenir un instrument de persécution.
- Le 6 avril 1994, l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana est abattu. Cet événement sert de prétexte au déclenchement immédiat des massacres, préparés auparavant par les extrémistes.
- Les autorités locales, des militaires, des gendarmes et les milices Interahamwe participent aux tueries ou les encouragent. Des barrages routiers permettent d'identifier et de tuer les Tutsis qui tentent de fuir.

- Les massacres se déroulent dans les villages, les quartiers, les routes et aussi dans des lieux où des personnes cherchent refuge, comme des églises ou des écoles. La proximité entre victimes et tueurs rend ce génocide particulièrement tragique.
- La peur, les menaces et l'encadrement local poussent une partie de la population à participer. Cela n'efface pas la responsabilité des organisateurs ni celle des auteurs des crimes.
- Le Front patriotique rwandais progresse militairement et prend Kigali en juillet 1994. Sa victoire met fin au génocide, tandis que de nombreux responsables et participants fuient vers les pays voisins.

La communauté internationale face au génocide

Au moment où commencent les massacres, une force de l'ONU est présente au Rwanda : la MINUAR, Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda. Elle est dirigée par le général canadien Roméo Dallaire. Mais son mandat est limité : elle ne peut pas employer librement la force pour arrêter les tueurs. Après l'assassinat de soldats chargés de sa protection, une grande partie de ses effectifs est retirée, alors que les massacres s'étendent. Cette décision illustre l'impuissance et les hésitations de la communauté internationale. Des États emploient d'abord des termes prudents au lieu de reconnaître clairement un génocide, ce qui retarde une action adaptée. La France intervient à la fin du génocide dans le cadre de l'opération Turquoise, autorisée par l'ONU le 22 juin 1994. Elle met en place une zone humanitaire sûre dans le sud-ouest du Rwanda et protège des civils, notamment des Tutsis menacés ou survivants. Son bilan demeure toutefois controversé. L'opération ne peut empêcher les massacres dans l'ensemble du pays et, dans sa zone, des responsables et des participants au génocide peuvent gagner le Zaïre avec les populations en fuite. Les historiens débattent aussi des responsabilités françaises, en particulier des relations antérieures entre la France et le régime rwandais. Il faut donc distinguer les faits établis, comme la protection de civils et la fuite de génocidaires vers le Zaïre, des débats sur les responsabilités politiques et militaires. Après 1994, des juridictions jugent des responsables : le Tribunal pénal international pour le Rwanda est créé par l'ONU. Des tribunaux locaux, appelés gacaca, jugent aussi de nombreux participants. Juger les crimes ne répare pas les vies détruites, mais cela reconnaît les victimes, établit des responsabilités et lutte contre le négationnisme.

Construire une réponse de brevet solide

Le génocide des Tutsis au Rwanda est étudié dans le thème « Le monde depuis 1989 ». Il permet de comprendre à la fois une violence de masse et les limites de l'action internationale. Au brevet, commence par identifier le document : sa nature, son auteur, sa date, son sujet et, si possible, son contexte. Ensuite, prélève des informations précises sans recopier tout le texte, puis explique-les avec tes connaissances. Par exemple, tu peux analyser un extrait du témoignage du général Roméo Dallaire, commandant de la MINUAR, publié dans *J'ai serré la main du diable* en 2003 : il montre les limites du mandat de l'ONU face aux massacres. Tu peux aussi travailler sur une carte du Rwanda en juillet 1994 montrant la progression du Front patriotique rwandais et la zone humanitaire sûre de l'opération Turquoise. Si une affiche ou une émission de radio désigne les Tutsis comme un danger, explique qu'il s'agit de propagande raciste : elle prépare ou accompagne les violences en présentant des civils comme des ennemis. Pour une question développée ou un développement construit, garde un plan simple en trois mouvements. D'abord, explique les tensions héritées de la colonisation et l'idéologie extrémiste. Puis, montre l'organisation des massacres : propagande, listes, barrages, milices et autorités locales. Enfin, évoque les réactions internationales limitées et la fin du génocide. Place des repères exacts : Rwanda, 1994, Tutsis, Hutus extrémistes, ONU, Front patriotique rwandais. Ne confonds pas guerre civile et génocide. La guerre civile oppose des forces armées ; le génocide vise à détruire une population civile définie comme un groupe. Les deux phénomènes sont liés dans le Rwanda de 1994, mais ils ne se confondent pas. Dernière vérification avant de rendre : as-tu nommé les victimes, désigné les organisateurs sans accuser tout un peuple, analysé le document et expliqué comment les crimes ont été rendus possibles ? Voilà ton plan de jeu.

Exemples résolus

Distinguer guerre civile et génocide

Énoncé. Explique en quelques lignes pourquoi les massacres de 1994 au Rwanda constituent un génocide et pas seulement une guerre civile.

1. Repère le groupe visé : les Tutsis sont recherchés et tués parce qu'ils sont désignés comme Tutsis.
2. Montre l'organisation : des autorités, des militaires, des milices, des listes et des barrages participent aux persécutions.
3. Distingue ce crime de la guerre civile : le but est d'éliminer une population civile, pas seulement de vaincre une armée adverse.

Résultat : En 1994, au Rwanda, les Tutsis sont exterminés parce qu'ils appartiennent au groupe tutsi. Les massacres sont organisés par des autorités et des milices extrémistes hutus, qui utilisent notamment la propagande, les listes et les barrages. Il s'agit donc d'un génocide, même si le pays connaît aussi une guerre civile.

Analyser un document de propagande

Énoncé. Un extrait de radio présente les Tutsis comme des ennemis dangereux. Explique le rôle de ce message dans le génocide.

1. Nomme la nature du procédé : c'est de la propagande.
2. Identifie le procédé employé : les Tutsis sont assimilés à une menace, ce qui les déshumanise.
3. Explique l'effet recherché : rendre les violences acceptables et pousser des personnes à participer ou à ne pas intervenir.

Résultat : Ce message est une propagande raciste. En présentant les Tutsis comme des ennemis dangereux, il cherche à les déshumaniser. Il prépare et accompagne le génocide en encourageant la population à accepter les persécutions et les massacres.

Les conseils de Coach Vince



Nomme les acteurs avec précision

Au brevet, remplace les formules vagues par des acteurs identifiés : autorités, milices Interahamwe, ONU, Front patriotique rwandais. Tu montres ainsi que tu comprends qui agit et de quelle manière.



Explique toujours le lien

Ne juxtapose pas « radio », « listes » et « barrages ». Ajoute leur effet : la propagande désigne les victimes, puis les listes et contrôles facilitent leur persécution.

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire que les Hutus ont tous tué les Tutsis.	Une population n'agit pas comme un seul individu : les organisateurs, les participants, les opposants et les victimes n'ont pas le même rôle.	Écris « des extrémistes hutus », « des autorités », « des milices » ou « une partie de la population » selon le cas.
Présenter le génocide comme une haine ancestrale inévitable.	Cette formule efface le rôle de la colonisation, de la propagande et des choix politiques des organisateurs.	Explique les catégories durcies par la colonisation, puis la construction d'une idéologie raciste.
Confondre le déclencheur et les causes.	L'attentat contre l'avion présidentiel déclenche les massacres, mais leur préparation et l'idéologie extrémiste existent déjà.	Utilise « prétexte » ou « événement déclencheur » pour le 6 avril 1994 et développe les causes séparément.

I TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les mots de départ ★★★

Associe chaque terme à sa définition.

1. Génocide
2. Propagande
3. Milice

2 Les repères à placer ★★★

Complète les phrases avec les repères exacts.

1. Le génocide des Tutsis se déroule au Rwanda d'avril à juillet ...
2. L'événement qui sert de prétexte au déclenchement des massacres est l'attentat contre l'avion du président ...

3 Évite les raccourcis ★★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse, puis lis la correction.

1. Le génocide des Tutsis est un conflit spontané entre deux populations égales.
2. La colonisation contribue à rendre plus rigides les catégories hutu et tutsi.
3. Des Hutus opposés aux massacres sont aussi assassinés.

4 Qui fait quoi ? ★★★

Relie chaque acteur à son rôle.

1. Les milices Interahamwe
2. La MINUAR
3. Le Front patriotique rwandais

5 Comprendre le mécanisme ★★★

Classe ces éléments dans l'ordre logique du processus génocidaire.

1. Éléments à ordonner : propagande raciste ; identification des victimes par les listes et cartes d'identité ; barrages et massacres organisés.

6 Lire un message de haine ★★★

Analyse ce propos imaginaire : « Les Tutsis sont des ennemis cachés ; il faut les écarter. »

Explique en quoi ce propos relève de la propagande et quel danger il représente.

7 La réponse construite ★★★

Rédige un paragraphe expliquant pourquoi le génocide des Tutsis est un crime organisé.

Tu utiliseras les mots : propagande, autorités, milices, listes, barrages et 1994.

8 Le regard international ★★★

Justifie l'affirmation suivante : « La communauté internationale n'a pas empêché le génocide. »

Appuie-toi sur le rôle de la MINUAR.

ÉVALUATION

Réponds avec des phrases précises. Utilise le vocabulaire historique attendu.

Barème : 20 points

1. Définis le mot « génocide ». / 3
2. Situe le génocide des Tutsis dans le temps et dans l'espace. / 2
3. Cite deux moyens utilisés pour organiser ou faciliter les massacres. / 3
4. Explique pourquoi il ne faut pas écrire que les Hutus et les Tutsis se détestent depuis toujours. / 4
5. Présente le rôle de la MINUAR pendant le génocide. / 3
6. Rédige un paragraphe montrant que les massacres de 1994 constituent un génocide. / 5

Quiz de révision

1. Quel groupe est visé par le génocide au Rwanda en 1994 ?

- A) Les Tutsis B) Les soldats de l'ONU C) Les colonisateurs belges
D) Les seuls membres du Front patriotique rwandais

2. Quelle définition correspond à un génocide ?

- A) Un changement de gouvernement B) La destruction volontaire et organisée d'un groupe humain
C) Une négociation entre deux États D) Une catastrophe naturelle

3. Quel événement sert de prétexte au déclenchement des massacres en avril 1994 ?

- A) La signature d'un traité européen B) L'arrivée de la MINUAR
C) L'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana
D) La création du Tribunal pénal international pour le Rwanda

4. Quel rôle joue la propagande raciste ?

- A) Elle protège les victimes B) Elle présente les victimes comme des ennemis et favorise les violences
C) Elle met fin à la guerre civile D) Elle remplace les décisions des autorités

5. Que sont les Interahamwe ?

- A) Des milices participant aux massacres B) Des juges de l'ONU C) Des réfugiés tutsis
D) Des soldats belges

6. Pourquoi les cartes d'identité sont-elles dangereuses pendant le génocide ?

- A) Elles permettent d'identifier l'appartenance hutu ou tutsi
B) Elles donnent accès à une zone protégée par l'ONU C) Elles empêchent les arrestations
D) Elles servent uniquement à voter

7. Quelle affirmation est la plus exacte ?

- A) Tous les Hutus participent aux massacres
B) Les violences sont une haine éternelle entre deux peuples séparés
C) Des extrémistes organisent le génocide et des Hutus opposés aux massacres sont aussi tués
D) Le génocide ne concerne que des combattants

8. Quelle est la principale limite de la MINUAR ?

- A) Elle ne connaît pas le Rwanda B) Son mandat est limité et une grande partie de ses forces est retirée
C) Elle dirige les milices D) Elle soutient le Front patriotique rwandais

9. Quel acteur met fin au génocide par sa victoire militaire en juillet 1994 ?

- A) Le Front patriotique rwandais B) La MINUAR seule C) Les milices Interahamwe
D) Le gouvernement extrémiste rwandais

Guide pour les parents

Faites-lui raconter les faits dans l'ordre, puis demandez-lui de justifier chaque mot important.

- Demandez-lui de distinguer avec ses propres mots une guerre civile, un génocide et une propagande, sans réciter la leçon.
- Proposez une question courte de rédaction et vérifiez qu'il nomme les victimes, les organisateurs, les moyens employés et le repère de 1994.

Temps conseillé : ~20 min.

Questions fréquentes

Q. Dois-je connaître le nombre de victimes ?

R. Retenir qu'il s'agit d'un génocide de masse est essentiel. Dans une réponse, explique surtout qui est visé, comment les massacres sont organisés et quand ils se déroulent.

Q. Pourquoi parle-t-on aussi de Hutus modérés victimes ?

R. Des opposants aux extrémistes et des personnes refusant les massacres sont assassinés. Cela montre que les tueurs visent aussi ceux qui empêchent ou dénoncent leur projet.

Q. Le Front patriotique rwandais a-t-il organisé le génocide ?

R. Non. Le Front patriotique rwandais combat le gouvernement rwandais et sa progression militaire met fin au génocide en juillet 1994.

Q. Comment répondre à une question sur l'ONU ?

R. Indique qu'une mission de l'ONU est présente, mais que son mandat limité et le retrait d'une partie de ses forces empêchent une protection efficace des victimes.

CORRIGÉ

Exercice 1 : Les mots de départ

1. Destruction volontaire et organisée de tout ou partie d'un groupe humain. *L'intention de détruire le groupe est indispensable à cette définition.*
2. Ensemble de messages destinés à influencer les opinions et les comportements. *Elle peut servir à diffuser une idéologie raciste.*
3. Groupe armé qui n'est pas l'armée régulière et qui peut soutenir un pouvoir. *Les milices Interahamwe participent aux massacres.*

Exercice 2 : Les repères à placer

1. 1994. *Ce repère doit être mémorisé avec le lieu et les victimes.*
2. Juvénal Habyarimana. *L'attentat a lieu le 6 avril 1994.*

Exercice 3 : Évite les raccourcis

1. Faux. *Les massacres sont organisés contre les Tutsis par des autorités et des milices extrémistes.*
2. Vrai. *Les colonisateurs imposent une vision raciste et hiérarchisée de ces catégories.*
3. Vrai. *Les extrémistes éliminent aussi des opposants et des Hutus modérés.*

Exercice 4 : Qui fait quoi ?

1. Elles participent aux persécutions et aux massacres des Tutsis. *Elles soutiennent les extrémistes hutus.*
2. Elle est la mission de l'ONU présente au Rwanda, mais son mandat est limité. *Elle ne parvient pas à protéger efficacement les victimes.*
3. Il combat le gouvernement rwandais et sa victoire met fin au génocide. *Il prend Kigali en juillet 1994.*

Exercice 5 : Comprendre le mécanisme

1. Propagande raciste ; 2. Identification des victimes par les listes et cartes d'identité ; 3. Barrages et massacres organisés. *Les messages de haine facilitent l'acceptation puis la mise en œuvre des persécutions.*

Exercice 6 : Lire un message de haine

1. Réponse attendue : le propos désigne tous les Tutsis comme des ennemis, sans distinction individuelle. C'est une propagande raciste qui déshumanise un groupe et peut préparer ou justifier les persécutions. Exemple rédigé : « Ce propos est une propagande raciste car il présente les Tutsis comme un ennemi collectif. En les désignant ainsi, il cherche à faire accepter leur exclusion puis les violences contre eux. » *Tu dois nommer le procédé et expliquer son effet.*

Exercice 7 : La réponse construite

1. Critères : situer au Rwanda en 1994 ; identifier les Tutsis comme victimes ; montrer le rôle des autorités et des milices ; expliquer l'usage de la propagande, des listes et des barrages. Exemple rédigé : « En 1994, au Rwanda, le génocide des Tutsis est un crime organisé. Des autorités extrémistes et des milices diffusent une propagande raciste contre les Tutsis. Des listes et les cartes d'identité permettent de repérer les victimes, tandis que des barrages servent à les arrêter et à les tuer. Ces moyens montrent que les massacres ne sont pas spontanés. » *Une réponse organisée relie les moyens employés au projet d'extermination.*

Exercice 8 : Le regard international

1. Réponse modèle : « La communauté internationale n'a pas empêché le génocide car la MINUAR, mission de l'ONU présente au Rwanda, dispose d'un mandat limité. Après le début des massacres, une grande partie de ses forces est retirée. Elle ne peut donc pas protéger efficacement les Tutsis menacés. » *La justification doit citer un fait précis et en tirer une conclusion.*

Corrigé de l'évaluation

1. Un génocide est la destruction volontaire et organisée de tout ou partie d'un groupe humain défini par son origine nationale, ethnique, raciale ou religieuse. / 3
2. Le génocide des Tutsis a lieu au Rwanda, d'avril à juillet 1994. / 2
3. Réponses possibles : la propagande raciste, les listes de personnes, les cartes d'identité, les barrages routiers, l'action des milices et des autorités locales. / 3
4. Les catégories hutu et tutsi ont été durcies par la colonisation. Les extrémistes construisent ensuite une idéologie raciste et organisent les violences ; la haine n'est donc pas une réalité éternelle ou inévitable. / 4

5. La MINUAR est la mission de l'ONU présente au Rwanda. Son mandat limité et le retrait d'une partie de ses forces l'empêchent de protéger efficacement les victimes. / 3
6. Exemple rédigé : « En 1994, au Rwanda, les Tutsis sont visés parce qu'ils appartiennent au groupe tutsi. Des autorités extrémistes, des militaires et des milices organisent leur extermination. La propagande raciste, les listes, les cartes d'identité et les barrages permettent de repérer et de tuer les victimes. Il s'agit donc d'un génocide et non de simples affrontements entre deux camps. » / 5

Réponses du quiz

1. **A) Les Tutsis.** *Les Tutsis sont recherchés et exterminés parce qu'ils sont désignés comme Tutsis.*
2. **B) La destruction volontaire et organisée d'un groupe humain.** *Le génocide implique l'intention de détruire un groupe.*
3. **C) L'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana.** *L'attentat du 6 avril 1994 déclenche des massacres préparés auparavant.*
4. **B) Elle présente les victimes comme des ennemis et favorise les violences.** *La propagande déshumanise les Tutsis et cherche à rendre les persécutions acceptables.*
5. **A) Des milices participant aux massacres.** *Les Interahamwe sont des milices liées aux extrémistes hutus.*
6. **A) Elles permettent d'identifier l'appartenance hutu ou tutsi.** *Elles facilitent l'identification des Tutsis aux barrages et lors des contrôles.*
7. **C) Des extrémistes organisent le génocide et des Hutus opposés aux massacres sont aussi tués.** *Il faut distinguer les organisateurs et participants du reste de la population.*
8. **B) Son mandat est limité et une grande partie de ses forces est retirée.** *La mission de l'ONU ne dispose pas des moyens et de l'autorisation nécessaires pour arrêter efficacement les massacres.*
9. **A) Le Front patriotique rwandais.** *La progression et la victoire du Front patriotique rwandais mettent fin au génocide.*

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- › **Toutes les fiches de Histoire-géographie en 3^e** · [/histoire-geographie-3eme/](https://exercices-3eme.fr/histoire-geographie-3eme/)
- › **Le domaine « histoire » en 3^e** · [/histoire-geographie-3eme/histoire/](https://exercices-3eme.fr/histoire-geographie-3eme/histoire/)
- › **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · [/brevet/](https://exercices-3eme.fr/brevet/)